

Accord en genre et en nombre

Observez les extraits de copies suivants. Quelles anomalies constatez-vous dans l'utilisation des pronoms anaphoriques ?

1. *Lorsque vous allez dans un lieu de distraction, les gens en général s'amuse*nt*. Pourtant certains s'ennuie*nt*. Qui sont ces personnes ? Pourquoi ne se distraie*nt*-ils pas ?*

2. *Ma première subdivision vous semblera peut-être inexistant*e*. Elle contient toutes les personnes qui ont un tel ennui qu'ils ne s'en rendent même plus compte.*

3. *On sait que 1933 est l'époque d'entre-guerres où chaque puissance recrée leur puissance, qu'elle soit économique ou militaire.*

Il s'agit de problèmes d'accord en genre ou en nombre. Problème d'accord en genre dans les exemples 1 et 2 : l'utilisation du pronom *ils* est fautive : il fallait mettre *elles* référant à ces *personnes* et *les personnes*.

Problème d'accord en nombre dans l'exemple 3, l'article possessif *leur* ne peut référer à un possesseur singulier, en l'occurrence ici *chaque puissance* : il fallait donc écrire *chaque puissance recrée sa puissance* (notons tout de même que la répétition ici de *puissance* est lourde et peu heureuse).

Reprises lexicales

L'anaphore peut se faire par reprise lexicale.

Observez l'exemple suivant.

*La biomasse (du grec bio, la vie, et de masse, qui désigne un ensemble de matière vivante) permet d'obtenir de l'énergie à partir du bois (par combustion) ou de déchets végétaux (production de gaz par fermentation). **Cette énergie renouvelable** a pour principale application le combustible pour le chauffage. (Le Monde, 16 novembre 2000)*

Le groupe nominal *cette énergie renouvelable* résume la phrase descriptive précédente et permet de faire le lien avec le développement qui suit.

Nous trouvons le même procédé dans les exemples suivants.

1. *La commune suédoise d'Eskestuna [...] se dote d'un réseau de chaleur urbain fonctionnant au bois : une immense centrale alimentée par des bûches, des écorces, des copeaux et des éclats de bois chauffe l'eau qui, via des canalisations souterraines, fournit la chaleur nécessaire à un grand nombre de foyers et d'entreprises. [...] Grâce à ce **système de chauffage au bois**, mais aussi à des chaudières électriques et à des pompes à chaleur, la commune de quelque 90 000 habitants parvient alors à réduire à 25 % ses besoins en pétrole. (Le Monde, 16 novembre 2000)*

2. *La France s'est fixé un véritable défi en décidant de régler la question du salaire des députés européens au cours de sa présidence de l'Union européenne. Ce **dossier**, éminemment sensible, suscite en effet des tensions entre le Parlement européen et le Conseil depuis 1998. (Le Monde, 16 novembre 2000)*

La reprise lexicale peut également orienter l'interprétation à donner à une information.

*Au total, 40 % des enseignants en activité en 1998 seront renouvelés dix ans plus tard, qu'ils partent à la retraite (pour les trois quarts d'entre eux), qu'ils accèdent à d'autres fonctions, ou qu'ils quittent l'Éducation nationale. Cette **hémorragie** va être d'autant plus difficile à accompagner pour les responsables éducatifs qu'elle ne touchera pas uniformément le territoire. (Le Monde, 16 novembre 2000)*

La reprise par le substantif *hémorragie* n'est pas neutre, elle donne au texte un ton alarmiste.

Il faut savoir maîtriser ce procédé anaphorique de reprise lexicale. Certaines anaphores vont être censurées, lorsque la reprise n'est pas reconnue par le lecteur comme synonyme du terme qu'elle reprend.

Par exemple, dans l'exemple suivant, tiré d'une copie d'étudiant, la reprise par *ce pouvoir social et politique* n'est pas claire, dans la mesure où elle est une interprétation, sans doute pertinente, mais qu'il faudrait justifier :

En effet, parler latin à cette époque revenait à être « litteratus », et les clercs possédaient ce pouvoir social et politique.

Par une procédure nommée *nominalisation*, on peut reprendre sous la forme d'un substantif toute une phrase, voire tout un énoncé.

Exemple

Ernest a découvert un cadavre dans le placard à balais. Cette découverte ne l'a pas étonné.

Pour prendre conscience de l'utilité de ce procédé, restituez-le dans les exemples suivants.

1. *Le conseil d'administration de l'université de Panthéon-Sorbonne (Paris I) a décidé à l'unanimité, lundi 13 novembre, de suspendre l'ensemble de ses activités mardi 21 novembre. Cette... a été prise « pour protester contre les risques encourus par les étudiants et les personnels liés à la sécurité des bâtiments ». (Le Monde, 16 novembre 2000)*

2. *Le Belge Patrick de Radiguès s'est échoué dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 novembre sur la côte portugaise à hauteur de Lisbonne et a abandonné le Vendée Globe, la course autour du monde à la voile en solitaire sans escale et sans assistance. C'est le premier... de la course, partie jeudi 9. (Le Monde, 16 novembre 2000)*

Si ce procédé de reprise est bien commode, il faut cependant prendre garde au sens exact que peut avoir une nominalisation, qui n'a pas forcément le même champ d'application que le verbe dont elle est dérivée.

Dans l'exemple suivant, extrait d'une copie, quel est le problème sémantique posé par la nominalisation ? Proposez une autre nominalisation.

L'œuvre agit sur moi et par conséquent existe. Ces agissements dépendant toutefois de moi.

Agissements est une nominalisation qui ne peut pas s'appliquer à tous les sens d'*agir*. Le terme désigne toujours des actions et procédés négatifs et condamnables. Une nominalisation plus neutre d'un point de vue sémantique, et donc plus appropriée, aurait été : *cette action*.

Les temps du passé

La cohésion textuelle est obtenue par l'emploi approprié des différents temps du passé (passé composé/passé simple/imparfait) et de leur combinaison. La maîtrise de ces emplois naît d'une familiarité avec l'écrit d'une part, qui permet de s'imprégner d'exemples concrets. D'autre part, la compréhension des valeurs des différents temps facilite cette maîtrise. C'est ce que nous allons observer ensemble.

L'opposition passé simple/passé composé

Le passé simple, peu utilisé à l'oral où l'usage du passé composé prédomine, n'est cependant pas un temps en voie de disparition en français.

Le passé simple sert à relater un événement du passé révolu, et dont les suites ne sont pas envisagées au moment de l'énonciation. C'est un temps « dépersonnalisé », que l'on trouve majoritairement à la troisième personne. C'est le temps du récit des contes par exemple : *ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants*.

Au contraire, le passé composé a un rapport étroit avec le présent. Soit il a une valeur de présent de l'accompli.

Exemple

– *Non merci, j'ai mangé* (je suis dans l'état de qui a mangé = je suis rassasié).

Soit il rapporte une action passée qui a des conséquences dans le présent.

Exemple

Je peux danser toute la nuit, j'ai fait la sieste cet après-midi.

Contrairement au passé simple, c'est un temps privilégié de la première personne. On trouvera donc majoritairement le passé composé, à l'écrit, dans le style épistolaire (les lettres) et l'autobiographie (réelle ou fictive).

Ainsi, le début célèbre de *A la recherche du temps perdu* de Proust : *Longtemps, je me suis couché de bonne heure.*

L'emploi du passé simple dans un récit de type autobiographique est possible, mais il donne un ton différent : les événements sont rapportés avec plus de distance. L'introduction d'un passé simple dans un texte à l'imparfait, ou l'inverse, implique une modification de l'attitude de celui qui écrit vis-à-vis des événements qu'il rapporte.

L'opposition passé simple ou passé composé/imparfait

Passé composé ou passé simple expriment une action passée ponctuelle, alors que l'imparfait exprime une action envisagée comme cadre ou décor de la narration.

Reprenons Proust, et le célèbre passage de la madeleine.

Il y avait bien des années que, de Combray, tout ce qui n'était pas le théâtre et le drame de mon coucher, n'existait plus pour moi, quand un jour d'hiver, comme je rentrais à la maison, ma mère voyant que j'avais froid, me proposa de me faire prendre, contre mon habitude, un peu de thé. Je refusai d'abord et, je ne sais pourquoi, me ravisai.

[...] Et bientôt, machinalement, accablé par la morne journée et la perspective d'un triste lendemain, je portai à mes lèvres une cuillerée de thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais à l'instant même où la gorgée mêlée des miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi.

La première phrase pose le cadre de l'épisode narré, à l'imparfait. La suite déroule les différents moments de cet épisode particulier au passé simple.

Usage du plus-que-parfait et du passé antérieur

Le passé antérieur se combine avec le passé simple pour exprimer l'antériorité d'une action par rapport à une autre : *Lorsqu'il eut fini de raconter, il se leva et partit.*

Le plus-que-parfait peut se combiner aussi bien avec des passés composés et avec des passés simples qu'avec des imparfaits. Outre sa valeur d'antériorité, il a une valeur explicative (*parce qu'il avait fini de raconter, il se leva et partit*), et sert à noter une action qui a une certaine durée (voir dans le passage de Proust reproduit ci-dessus la valeur du plus-que-parfait : *j'avais laissé s'amollir*).

Problèmes de cohérence dans l'utilisation des temps : observation d'exemples

Dans les exemples suivants, extraits de copies d'étudiants de première année de lettres, on observe des incohérences dans l'utilisation des temps. Corrigez-les.

1. *Cependant le français est toujours considéré comme « langue vulgaire », par opposition au latin qui est vu comme la langue haute, et par conséquent la langue du savoir. De plus, cette opposition était renforcée par le fait que le français est parlé et le latin écrit.*

2. De ce fait, dans la première moitié du XVII^e siècle, un auteur philosophique **devait se justifier** car un ouvrage philosophique est **considéré comme important** et donc **aurait dû être présenté sous forme d'une langue savante**.

Ces deux exemples montrent des incohérences très fréquentes, à savoir l'insertion d'un présent à l'intérieur d'un texte historique écrit à l'imparfait. Quand vous écrivez un texte historique (décrivant une époque, relatant des faits historiques), choisissez un système cohérent : soit vous écrivez tout votre texte avec un système de temps passé (voir nos développements précédents), soit vous l'écrivez entièrement au présent, que l'on nomme le présent historique. Si vous choisissez d'écrire au présent, évitez cependant l'usage du futur, qui dramatise les événements. Ne faites pas comme si le lecteur ou vous-même ne saviez pas les suites dans le passé d'actes antérieurs.

PRÉCISIONS : LE PRÉSENT HISTORIQUE

On peut relater des faits passés au présent, que l'on nomme « présent historique ». Cette utilisation du présent réduit la distance entre le temps de l'événement et celui de la lecture. En effet, il présente les faits comme s'ils étaient contemporains de leur réception-lecture.
